

Renforcement de la capacité de l'ICCN à la gestion et la résolution des conflits liés aux ressources naturelles dans le Parc National des Virunga

République Démocratique du Congo

Deo Kujirakwinja
Joseph Matunguru

Rapport de l'atelier du 05 au 07 décembre 06,
Goma/RDC



Renforcement de la capacité de l'ICCN à la gestion et la résolution des conflits liés aux ressources naturelles dans le Parc National des Virunga République Démocratique du Congo

Deo Kujirakwinja
Joseph Matunguru

Rapport de l'atelier du 05 au 07
décembre 06, Goma/RDC

© 2009 International Institute for Sustainable Development (IISD)

Published by the International Institute for Sustainable Development

The International Institute for Sustainable Development contributes to sustainable development by advancing policy recommendations on international trade and investment, economic policy, climate change, measurement and assessment, and natural resources management. Through the Internet, we report on international negotiations and share knowledge gained through collaborative projects with global partners, resulting in more rigorous research, capacity building in developing countries and better dialogue between North and South.

IISD's vision is better living for all—sustainably; its mission is to champion innovation, enabling societies to live sustainably. IISD is registered as a charitable organization in Canada and has 501(c)(3) status in the United States. IISD receives core operating support from the Government of Canada, provided through the Canadian International Development Agency (CIDA), the International Development Research Centre (IDRC) and Environment Canada; and from the Province of Manitoba. The institute receives project funding from numerous governments inside and outside Canada, United Nations agencies, foundations and the private sector.

International Institute for Sustainable Development
161 Portage Avenue East, 6th Floor
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0Y4
Tel: +1 (204) 958-7700
Fax: +1 (204) 958-7710
E-mail: info@iisd.ca
Web site: <http://www.iisd.org/>

1. INTRODUCTION GENERALE

L'atelier sur la résolution des conflits dans le Parc National des Virunga entre dans le cadre de la réalisation du projet de *Renforcer les capacités de l'ICCN dans la résolution des conflits dans le Parc National des Virunga* financé par ESF/CARPE-USAID à travers WCS, WWF et IISD.

Ce projet, comme cela est expliqué dans les pages qui suivent, englobe différentes activités pouvant aider à consolider la paix entre acteurs de conflit dans le PNVi et renforcer les actions de terrain entreprises par l'ICCN.

Cet atelier a été un début du projet afin de définir les stratégies à adopter et doter le staff des capacités nécessaires pour développer des actions tendant à minimiser les conflits dans le Parc.

Cette réunion a connu la participation des conservateurs et des partenaires oeuvrant dans le PNVi afin d'analyser les conflits et développer les stratégies y afférentes. (cfr. Liste des présences en annexe I).

1.1. Ouverture des travaux de l'atelier

Le mot de bienvenue a été prononcé par Mr. Deo Kujirakwinja, Directeur de projet WCS PNVi. Au cours de son discours, il a souhaité la bienvenue à tous les invités et énoncé les objectifs de l'atelier avant de présenter le programme de travail fixé à 3 jours, allant du 05 au 07 Décembre 2006.

La présentation individuelle des membres étant faite à tour de rôle, quelques règles de bonne conduite ont été communiquées à l'assemblée pour application à savoir : l'utilisation du téléphone sous le mode silencieux, la non consommation de la bière pendant les travaux et l'observance de l'ordre dans la prise de parole.

1.2. Equipe de facilitation :

1. Deo Kujirakwinja, Modérateur (WCS/Goma)
2. Ann Hammil , Oratrice (IISD)
3. Prof. Bosco Muchukiwa, Orateur (ISDR/Bukavu)
4. Andy Plumtre, Orateur (WCS/AR)
5. Pyter Banza, Orateur (WWF/PEVi-Kacheche)
6. Vital Katembo, Orateur (ICCN/Goma)
7. Joseph Matunguru, Rapporteur (WCS/Goma).

1.3. Objectifs de l'atelier

1. analyser les conflits dans le PNVi (analyse des conflits, des acteurs, relations entre acteurs (conflict mapping) et définition des stratégies d'intervention
2. évaluer les composantes du manuel sur la sensibilité des conflits dans la conservation à travers :
 - l'analyse des conflits : examen systématique des conflits pour une bonne compréhension des conflits ;
 - sensibilité des conflits : utilisé dans l'analyse des conflits pour bien comprendre l'interaction des interventions avec les conflits et comment

ajuster ce que l'on fait pour éviter les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs.

3. fournir une formation en techniques de résolution des conflits applicables au Parc National des Virunga

1.4. Programme de l'atelier (cfr. Annexe II)

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ATELIER - Présentations

2.1. Présentation sur le projet de résolution des conflits: *Andy Plumptre*

2.1.1. Historique du développement de la proposition

En 2005 il y avait une demande de soumission des propositions sur la résolution des conflits par USAID. Ce qui avait poussé la WCS à discuter avec l'ICCN pour collecter les informations à ce sujet et soumettre le projet. Malheureusement ce projet fut rejeté. Mais par la suite, apprécié par l'USAID-Kinshasa, il a été approuvé par le département d'Etat Américain. C'est un projet initialement prévu pour 18 mois. Une fois réussi, il pourrait être renouvelé.

2.1.2. Objectifs et activités du projet

- a. *accroître la compréhension de la nature, de l'étendue et de l'intensité des conflits dans et autour du Parc National des Virunga au niveau local, national et international ; et développer les stratégies de gestion des conflits :*
 - i. cartographier les zones à conflits
 - ii. prioriser et analyser les conflits (causes et effets principaux)
 - iii. analyser l'implication des acteurs dans les conflits spécifiques
 - iv. identifier les différents axes possibles d'intervention
 - v. développer les stratégies de résolution des conflits dans le Parc
 - vi. mettre en œuvre quatre projets pilotes de résolution des conflits
 - vii. construire quatre postes de patrouille pour protéger les gardes sur le terrain
- b. *renforcer les capacités en résolution et gestion des conflits au profit des cadres de l'ICCN et ses partenaires :*
 - i. formation en analyse des conflits
 - ii. formation en techniques de résolution des conflits
 - iii. appuyer les travaux des commissions de délimitation participative des limites du Parc
 - iv. utiliser les expériences de l'IISD et du Prof. Muchukiwa pour la résolution des conflits
- c. *réduire les conflits transfrontaliers et promouvoir la paix régionale :*
 - i. appui continu à la collaboration transfrontalière entre le PNVi et le QENP, RMNP et SNP
 - ii. collaborer avec les officiers de la justice, des douanes, de la police et d'immigration – formation des douaniers en lois sur le trafic des ressources sauvages
 - iii. fournir des équipements de terrain aux agents du Parc – bottes et imperméables pour le terrain, ordinateurs et véhicule pour le projet WCS-Goma
- d. *créer un environnement plus favorable à la résolution des conflits*
 - i. appuyer les programmes d'éducation environnementale et produire des affiches pour informer la population de l'importance du Parc et ses ressources.
 - ii. Une brochure est produite pour cibler les autorités politiques à Goma, Butembo et Beni – réunion de sensibilisation
 - iii. Travailler avec les leaders politiques pour résoudre certains conflits

Conclusion

Il y a besoin d'essayer de nouvelles méthodes pour résoudre les conflits qui existent dans le PNVi. Ce projet va faciliter l'accès des experts sur le terrain pour aider à réévaluer les méthodes de résolution des conflits.

Il faut noter que certaines de ces activités ont déjà été réalisées ou en cours de l'être – comme cet atelier.

2.2. Présentation sur le projet : Conserver la paix – l'intégration de la sensibilité des conflits dans les interventions de conservation dans le rift albertin - Par Anne Hammill, IISD

Cette présentation donne l'idée sur le projet complémentaire de résolution des conflits qui doit être mis en œuvre par IISD en collaboration avec CDC (Conservation development centre) avec les fonds de Mac Arthur pour 24 mois et un montant de 325.000 \$.

But :

Promouvoir la sécurité de la conservation de la biodiversité et les conditions de vie dans les zones à conflits du Rift Albertin.

Objectifs :

Minimiser les risques des ONGs et programmes de conservation exacerbant les situations de conflit, et améliorer la sécurité des agents à travers l'intégration de la sensibilité des conflits dans la planification et la mise en œuvre du projet.

Activités prévues :

- Développer le manuel de conservation sur la sensibilité des conflits – tester et finaliser ce manuel en utilisant les sites Virunga-QENP comme projet pilote et Kahuzi Biega comme étude de cas ;
- Intégration des résultats de terrain dans le manuel et utilité dans le renforcement des capacités des projets de conservation.

Le manuel est développé pour :

- Fournir un cadre analytique et de prise de décision pour bien comprendre et résoudre les situations de conflit,
- Fournir un produit pratique et utilisable par les praticiens de terrain
- Considérer les conflits ayant un impact sur les interventions ou résultant des interventions de conservation.

Le manuel comprend différentes composantes :

- Priorisation des conflits clés dans l'écosystème (scénarios)
- Comprendre et résoudre les causes des conflits :
 - Analyse systématique des problèmes avec des liens cause à effets des scénarios des conflits (arbres à conflits)
 - Conception des stratégies de résolution des conflits
- Comprendre et résoudre les conséquences et effets des conflits :
 - Analyse des intervenants pour la bonne compréhension des relations et rôles des différents acteurs dans le conflit

- Conception des stratégies de sensibilité des conflits
- Suivi les effets de conservation sur les conflits et vice versa

Observations sur les deux exposés :

Au terme de ces deux exposés respectivement présentés par Andy et Anne, quelques observations ont été faites par l'assemblée et formulées de la manière suivante :

- l'opérationnalité du projet : ici, il a été signifié quelques activités déjà réalisées à travers ces projets entre autres, la collaboration transfrontalière, les réunions avec les autorités ; dotation des stations en équipements, etc.
- la nécessité d'impliquer les leaders locaux et bien d'autres bénéficiaires dans le projet : cet atelier constitue l'étape d'identification des conflits au PNVi, la seconde étape consiste à impliquer les bénéficiaires dans les actions sur terrain
- la crainte que les activités de résolution des conflits ne puissent être durables après la fin du projet
- la nécessité d'appropriation de tous les mécanismes par les bénéficiaires et la pérennité du projet
- le rapport entre l'atelier des intervenants sur les conflits au Virunga envisagée par WWF/Kacheche à Kiwanja et le présent atelier. Cette séance qui sera animée par WWF n'est qu'une activité de sensibilisation et non de résolution de conflit du fait qu'elle vise à atteindre les différents intervenants au sujet du massacre sans précédent des Hippopotames, a souligné Deo Kujirakwinja.

2.3. Conflits actuels autour du PNVi - Par Vital Katembo, CSTS ICCN/Nord-Kivu

La présentation sur les conflits au PNVi donne une idée sur les conflits qui prévalent actuellement sur le terrain. Les conflits sont d'origine externe et interne ;

a. Externes à l'ICCN :

- accès aux ressources naturelles par les communautés périphériques : bois, poissons, viandes ;
- manque de partage des revenus produits par le parc au profit des communautés ;
- déprédation des cultures par les animaux du parc ;
- occupation illégale des terres du parc sur base de l'intoxication politicienne (pêcheries illégales, cultures dans le parc) ;
- violation intentionnelle des limites du parc et refus de reconnaître les limites du parc
- conflits liés à la gestion des pêcheries ;

b. Les conflits internes à l'ICCN (cfr rapport du prof Séverin Mugangu)

1. causes historiques :

- éviction des populations lors de la création et l'aliénation des terres en faveur de la conservation ;
- prévalence de la répression comme moyen pour assurer la surveillance et la protection des ressources ;
- manque d'un plan de gestion définissant les priorités pour le parc ;

- manque d'un plan intégré d'aménagement du territoire : problème de gestion des zones réservées aux terres, aux villages, à la conservation (Kibumba, Rubare, Kiwanja,...)

2. Causes conjoncturelles :

- contexte politique instable et des turbulences ;
- contexte de pauvreté et de faible revenu ;
- campagne d'intoxication politicienne ;
- initiative de conservation communautaire trop ambitieuse mais moins engagée sur terrain.

3. Acteurs des conflits :

- les gestionnaires de la conservation à travers leurs attitudes et comportements à l'égard des approches de résolution des problèmes: Comité de gestion ICCN, Direction provinciale, Conservateurs et gardes ;
- les autorités politico administratives ;
- les chefs terriens et Bami (coutumiers) ;
- les responsables des groupements associatifs, ILD, ONG locales et syndicats paysans (exemple frappant de SYDIP) ;
- les politiciens en quête de positionnement ;
- les militaires et les groupes armés ;
- les communautés locales.

Tous ces acteurs interviennent par leur attitude, leurs déclarations ou leurs actions sur terrain.

4. Formes et manifestations de ces conflits :

- conflits latents ;
- conflits aigus ;
- représailles du braconnage dans certains endroits rendant les populations hostiles envers les gestionnaires ;
- insécurité des gestionnaires ;
- incendies et démolition des Postes dePatrouille (cas de Tshiabirimu) ;
- arrachage des bornes de délimitation et panneaux de signalisation et délimitent de nouveau le parc ;
- refus de participer aux réunions et/ou dialogues.

5. Facteurs favorisant les conflits au PNVi:

Les conflits externes proviennent des conflits internes (souvent liés à la bonne gouvernance et à la mégestion). Certains conflits ont été créés par les gestionnaires des secteurs qui exploitent les ressources pour leurs intérêts individuels.

Ex: succession des conservateurs : certains conservateurs assistent passivement aux activités de pillages des ressources du parc suite aux antécédents créés par leurs prédécesseurs.

6. Quelques conflits spécifiques :

- l'envahissement des terres du Parc dans les zones de MAYANGOSE: incitation des gens à occuper le parc (PNVi Nord) ;
- l'occupation de KIROLIRWE/PNVi Sud par les populations déplacées venues du Rwanda ;
- l'occupation de KONGO au PNVi Est avec l'appui des Maï maï et certaines autorités coutumières ;
- la mise en culture des terres du Parc sur l'escarpement KABASHA, TSHIABIRIMU, KIBIRIZI, RUBARE, DCR, etc.
- la multiplicité des pêcheries légales dans les différentes baies et sur la côte Ouest du Lac Edouard.

2.4. Présentation des cartes existantes des conflits, *Andy Plumptre et Pyther Banza*

2.4.1. Illustration des cas des conflits (*Pyther- WWF*)

Les cas des conflits tel que nous le vivons peuvent être classés à quatre niveaux:

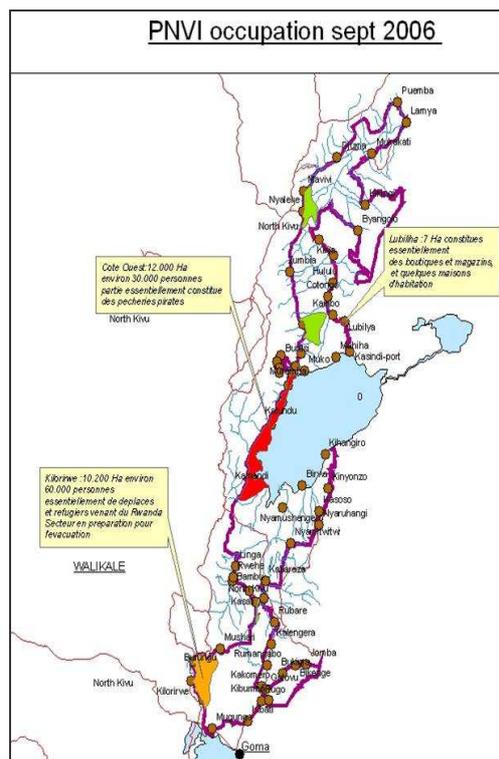
- l'occupation illégale des terres du PNVi par l'implantation des champs des cultures ; ;
- les installations effectives des maisons d'habitations dans le parc ;
- les activités de carbonisation ;
- la création des pêcheries pirates.

Les zones de carbonisation à grande échelle sont surtout :

- Kilolirwe d'où provient la grande partie de la braise consommée à Goma ;
- Au tour de Nyamulagira et Nyiragongo : dévastés suite à l'installation humaine ;
- Kisigari, Kagome : où l'on note beaucoup de carbonisation ;
- DCR : la partie restante est envahie par la carbonisation.

Les champs des cultures sont observés dans les différents secteurs du Parc. Par exemple: le cas de Tongo menacé par les cultures malgré la présence des Chimpanzés et le degré de menace sur leur habitat. A cause de ces activités humaines détruisant les habitats, les animaux sont privés de libre mouvement. Les villages de Nyamirima, Katwiguru, Kisharu constituent d'autres cas illustratifs.

Les observations sur l'occupation par la carbonisation et par les champs peuvent être respectivement consultées sur les cartes établies pour cette fin.



Par contre, les données relatives aux installations des maisons d'habitations dans le parc, du secteur Sud au secteur Nord en passant par la côte Ouest (secteur centre) sont reprises dans le tableau ci-après :

Localisation	Superf (ha)	Superf (ha)	Population	Population
Thiaberimu	3.500	0	1.800	0
Lubilia	4.200	7	22.000	100
Mavivi	19.000	19.000	25.000	25.000
Kyavinyonge	5.000	0	0	0
Kanyatsi	3.000	0	7.000	0
Lume	2.300	0	4.600	0
Côte Ouest	12.000	12.000	30.000	30.000
Kibirizi	19.000	0	0	0
Kongo	9.000	0	18.000	0
Ishasha	500	0	15	0
Kanyabayonga	2.100	1.200	0	0
Kilolirwe	10.200	10.200	60.000	60.000
Tongo	60	0	0	0
TOTAL	89.860	42.407	168.415	115.100

Le Secteur Sud (Kilolirwe) est le plus envahi (10.200 ha) par 60.000 personnes avec vaches, chèvres, etc et des infrastructures de base mises en place (marchés, écoles, dispensaires, etc.). Toutes ces familles ne manquent pas où aller. Elles sont là par intoxication politicienne. Ensuite, vient la cote Ouest avec 10 pêcheries couvrant environ 12.000 ha et 30.000 personnes.

Quant à Mavivi (secteur Nord), celui-ci connaît une occupation de 19.000 ha avec une population de 25.000 personnes.

A Lubilia, des maisons en matériaux durables, des dépôts, des stations d'essences et quelques bureaux de l'Etat y ont été construits sur une superficie de 7ha.

Le plus grand problème qui affecte le parc est que même les agents de l'ICCN (conservateurs et gardes) sont impliqués à 70% dans ces occupations illégales, rendant ainsi la tâche très compliquée. Un grand défi à relever.

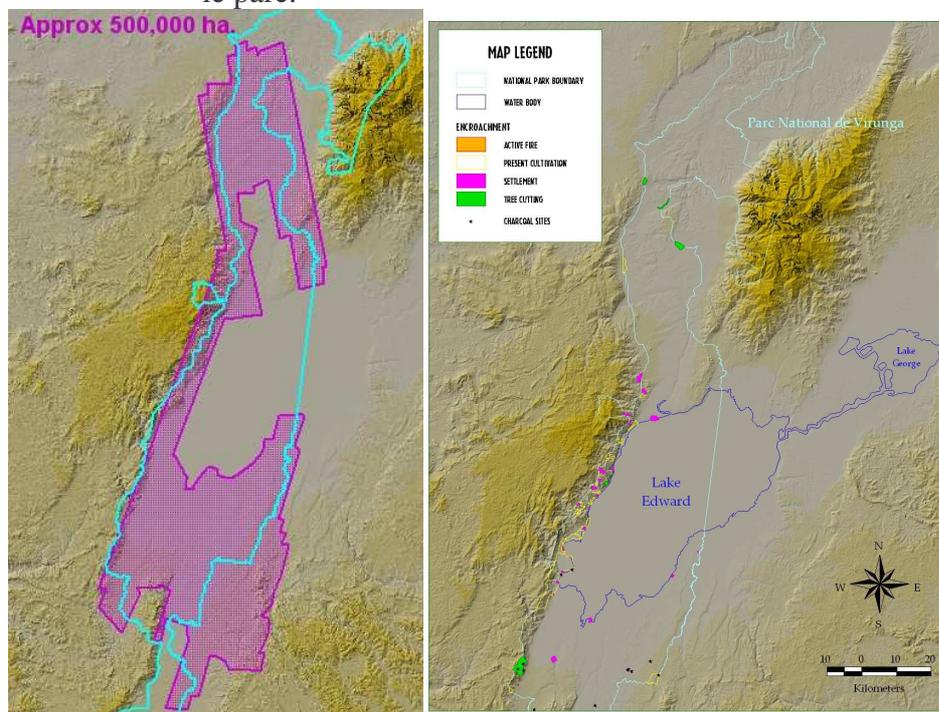
2.4.2. Carte des conflits (Andy Plumptre - WCS)

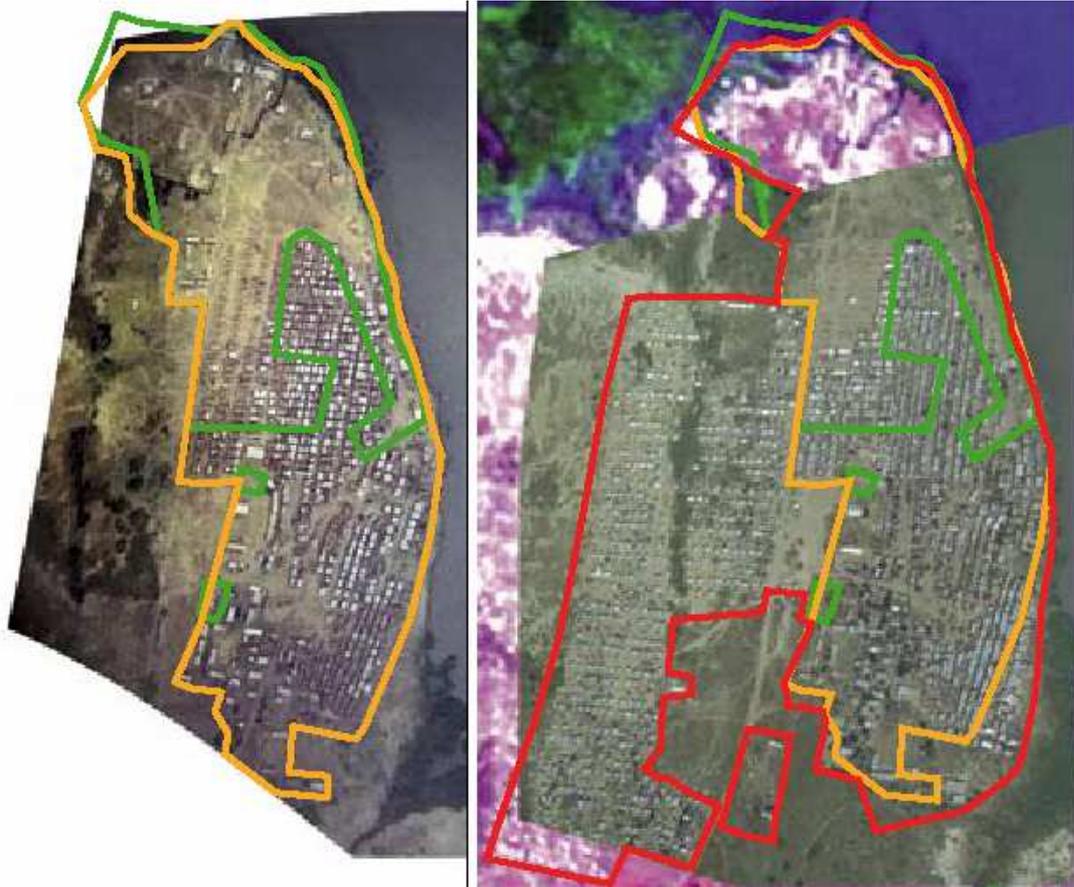
Cette présentation se base sur les travaux de cartographie aérienne qui a été conduite par WCS dans la grande partie du PNVi. Les cartes présentent plus des détails sur la localisation et l'ampleur des installations humaines, sur l'intensité de la carbonisation, les champs des cultures et les pêcheries. Cela a été rendu possible grâce à la combinaison d'outils : les images satellitaires et le logiciel ENSO MOSAIC.

Ces outils vont aussi nous permettre, en plus de la carte de conflits, de produire la carte végétale du Parc et de faire le suivi de l'expansion des pêcheries.

Les résultats de la cartographie des conflits sont les suivants:

- a. Cultures : 60 km²,
- b. Bois de chauffe : 19 km²,
- c. Feu actif : 18 km²
- d. Maisons d'habitations : 4000 maisons isolées ont été également repérées dans le parc.





Développement des pêcheries (Vitshumbi de 1994 à 2005)

Commentaires :

- Occupation de Lubiliya : il a été souligné que l'ICCN a eu gain de cause face aux propriétaires des maisons construites dans le Parc (devant les tribunaux). Mais étant donné la complexité du problème, il a été obligé de considérer ces propriétaires comme des locataires qui payent des frais de location mensuels à l'ICCN. Toutefois, il faut signaler qu'en réalité la construction des maisons se poursuit dans ce secteur malgré la mise en place de ce mécanisme qui ne constitue en aucun cas une solution durable au problème (occupation des terres du Parc). De ce fait, le problème demeure et pose non seulement des problèmes techniques mais demande aussi des considérations politiques.
- S'agissant de la carte d'exploitation pétrolière, il a été simplement recommandé de rechercher la carte à jour qui reprend les différentes concessions pétrolières.

3. TRAVAUX EN CARREFOURS

3.1. Identification et priorisation des conflits dans un écosystème

Par Deo Kujirakwinja, WCS

Cette tâche consistait à identifier les conflits et les prioriser suivant les catégories de conflits qui ont été définies en utilisant les critères repris ci-dessous:

- Le conflit homme animal (Parc – population) : pertes en vies humaines, perte des cultures, perte de bétails et abattage des animaux sauvages ;
- Le conflit lié à l'accès aux ressources naturelles (braconnage, pêche illicite, installation humaine, etc.) ;
- Le conflit intra et inter-institutionnel (qui comprend aussi le conflit de pouvoir).

Les critères suivants ont guidé la priorisation :

- **La sévérité** : degré de sensibilité/dommage du conflit avec comme cotations ;
 - o élevée : le conflit peut détruire les valeurs du Parc dans 10 ans
 - o moins élevée : peut avoir de l'impact sur les valeurs du Parc dans 10 ans
- **l'étendue** : la couverture géographique que couvre le conflit : qui va de la plus grande (un vaste espace couvert) à faible (conflit localisé à un secteur).
- **La faisabilité** : possibilité de solvabilité
1= très bas et 5 = très haut.

Tableaux synthèses des résultats des groupes :

Groupe 1 : conflit intrant et interinstitutionnel

Les travaux de compilation en groupe ont abouti à l'établissement des types des conflits dans l'ordre ci-après :

- Gestion et partage des revenus entre l'ICCN et la population environnante ;
- Gestion administrative ;
- Conflit foncier entre l'ICCN et l'autorité coutumière/population ;
- Usurpation du pouvoir de l'ICCN par les autres services ;
- Implication des militaires dans les activités illégales ;
- Conflit d'autorité entre l'ICCN et les militaires ;
- Abus de pouvoir des gestionnaires (corruption, mégestion, détournement, cupidité, etc.) ;
- Déficit communicationnel entre l'ICCN et les intervenants.

Conflit intra et interinstitutionnel

Conflit Critères	Gestion et partage des revenus	Gestion administrative	Conflit foncier ICCN et population/coutumier	Usurpation de pouvoir de l'ICCN –autres services	Militaires –activités illégalés	Conflit d'autorité/pouvoir ICCN et militaires au parc	Abus de pouvoir des gestionnaires	Déficit de communication ICCN et intervenants
SEVERITE	4	3	4	2	1.	4	5	3
ETENDUE	5	5	5	4	2.	5	5	5
FAISABILITE	5	5	3	5	3.	3	4	5
Total	14	13	12	11	12	12	14	13

G2 : conflit homme-animal

Il a été difficile pour ce groupe de travailler sur ce conflit globalement parce que l'étendue et l'intensité diffèrent suivant les espèces.

	Gorille	Eléphant	Buffle	Babouin	Suidés	Absence des compensations
SEVERITE	4	4	1	5	4	5
ETENDUE	1	4	1	3	2	5
FAISABILITE	5	2	3	1	2	1
Total	10	10	5	9	8	11

G3 : Accès aux ressources du parc

	Utilisation illégalé des ressources	Déforestation et envahissement du parc	Installation des populations	Manque de partage de revenu
SEVERITE	5	5	4	5
ETENDUE	5	5	3	5
FAISABILITE	2	1	1	4
Total	12	11	8	14

Commentaires :

Après débat et analyse, quelques observations ont été formulées à l'égard des types des conflits identifiés et présentés par les différents groupes.

- Il en ressort que les côtes des groupes 1 et 3 sont presque de même convergence tandis que celles du Groupe 2 sont un peu dispersées. Ceci s'explique par le fait que ce dernier a traité la question en spécifiant le degré de menace de chaque espèce animale (éléphant, hippopotame, chimpanzés, ..), ce qui n'est pas comparable aux deux précédents groupes qui, quant à eux, ont abordé les questions de manière globale.
- Le critère de priorisation (*faisabilité*) a été discuté par les membres qui croient qu'il est nécessaire de subdiviser cela en trois catégories : *faisabilité technique, financière et sociale* afin de bien coter et sélectionner les conflits. Mais aussi qu'il faille ajouter un autre critère *la volonté d'agir*. Enfin, il a été suggéré que ce critère soit remplacé par *urgence d'intervention*.

Après ces différentes discussions, trois conflits ont été retenus comme étant les plus importants :

- 1) manque de partage des revenus
- 2) déforestation et envahissement
- 3) implication des militaires dans les activités illégales.

Il est à noter que, pour bien résoudre les différents conflits, il a été suggéré que le conflit *déforestation et envahissement* soit scindé afin de donner plus de possibilité d'intervention.

3.2. Présentation sur l'arbre à conflits et les attributs principaux des conflits au PNVi Anne Hammill

L'arbre à conflit est un outil important pour identifier les questions liées aux conflits et les classer comme:

- Problème (s) central (aux) ;
- Causes ;
- Effets/conséquences.

Il aide à :

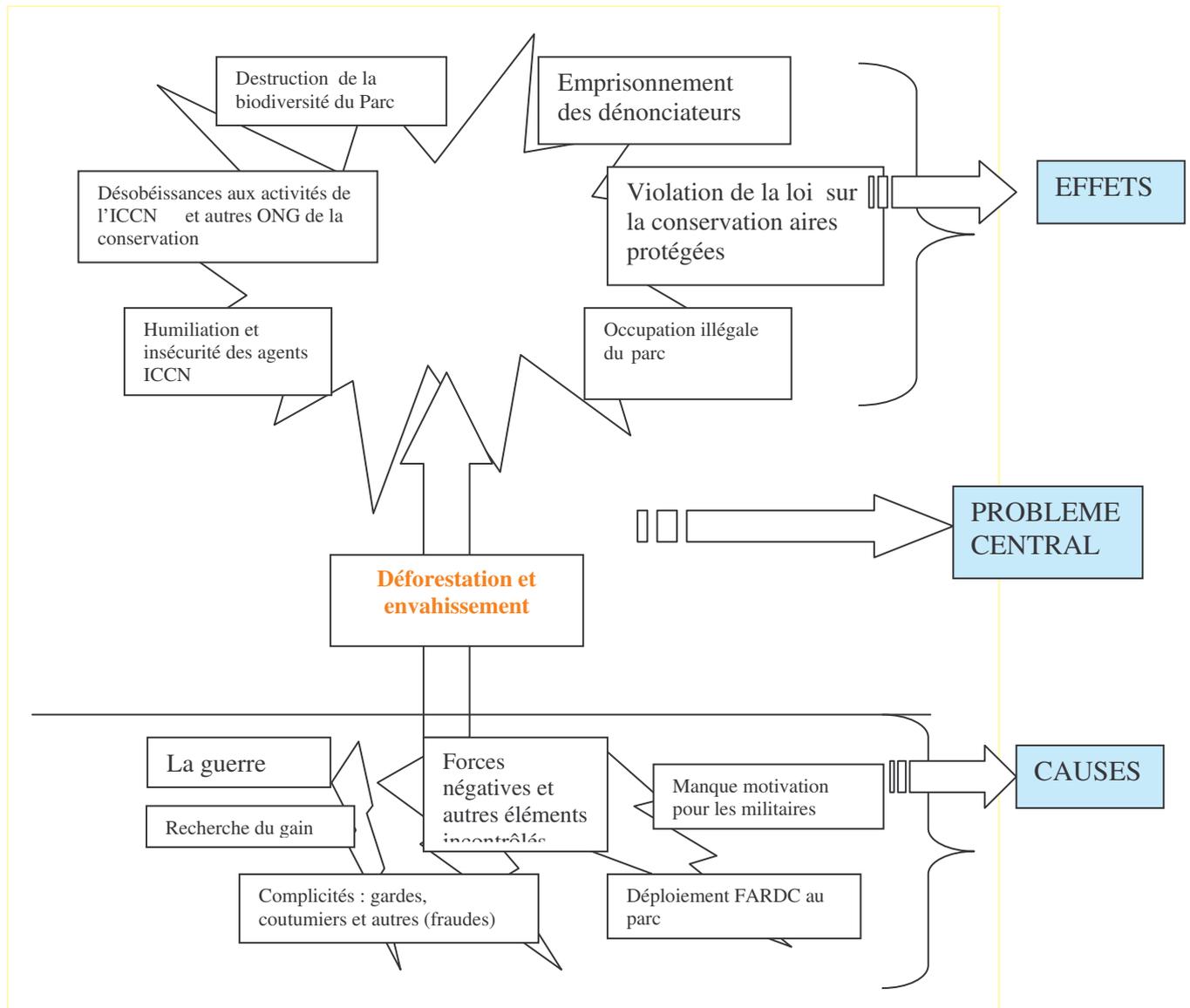
- Stimuler les discussions entre acteurs ;
- Identifier le problème central avec l'accord de tous ;
- Faire un lien entre les causes et les effets du problème central ;
- Bien centrer son travail.

L'analyse des problèmes au Virunga a concerné les trois conflits ciblés lors de l'identification ;

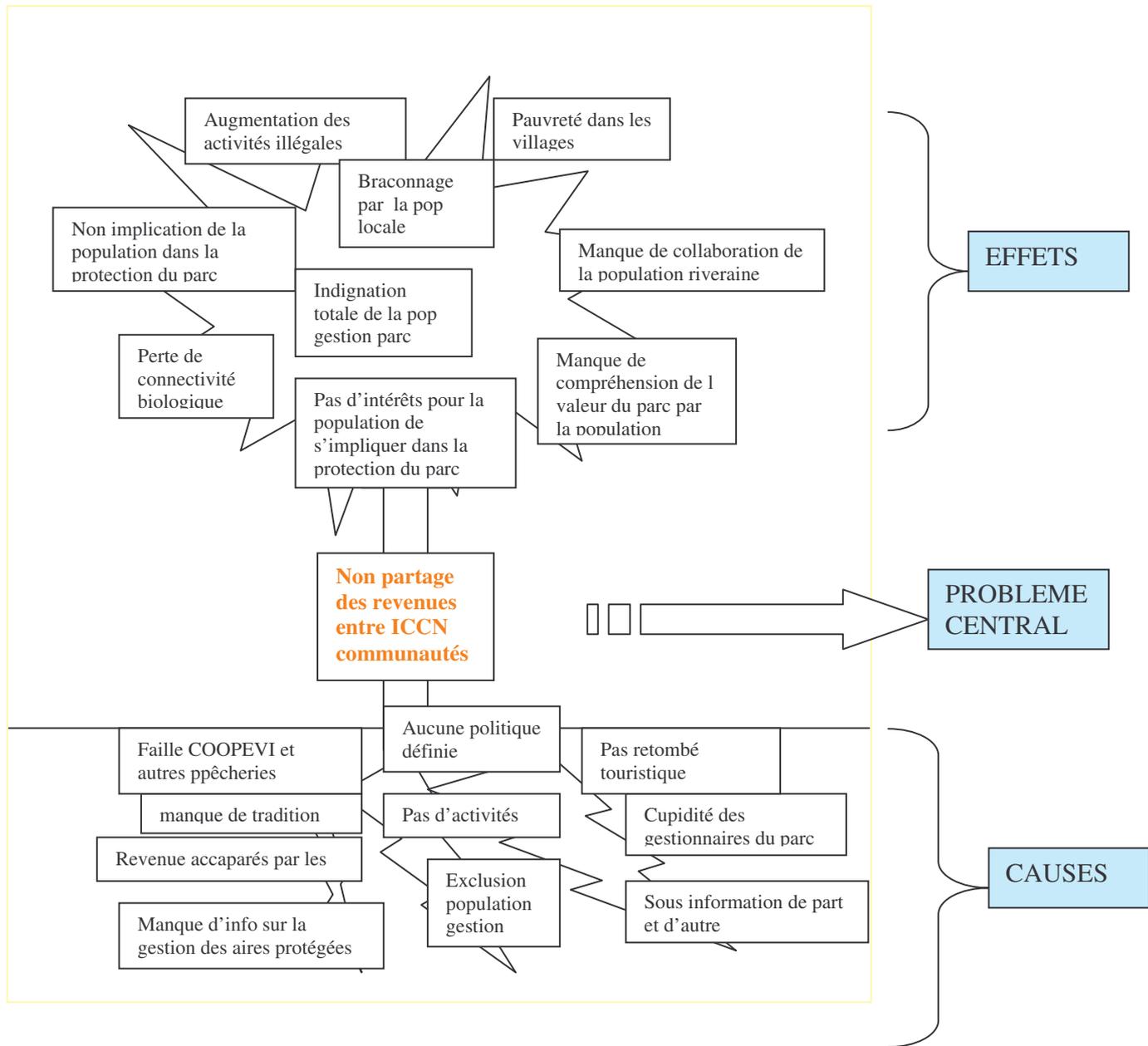
1. l'implication des militaires dans les activités illégales (5 points)
2. manque de partage des revenus
3. déforestation et envahissement (7 points)

Il s'est agit de construire les arbres à conflits du PNVi des trois conflits majeurs ci-haut énumérés afin de définir les causes les effets liés au problème central:

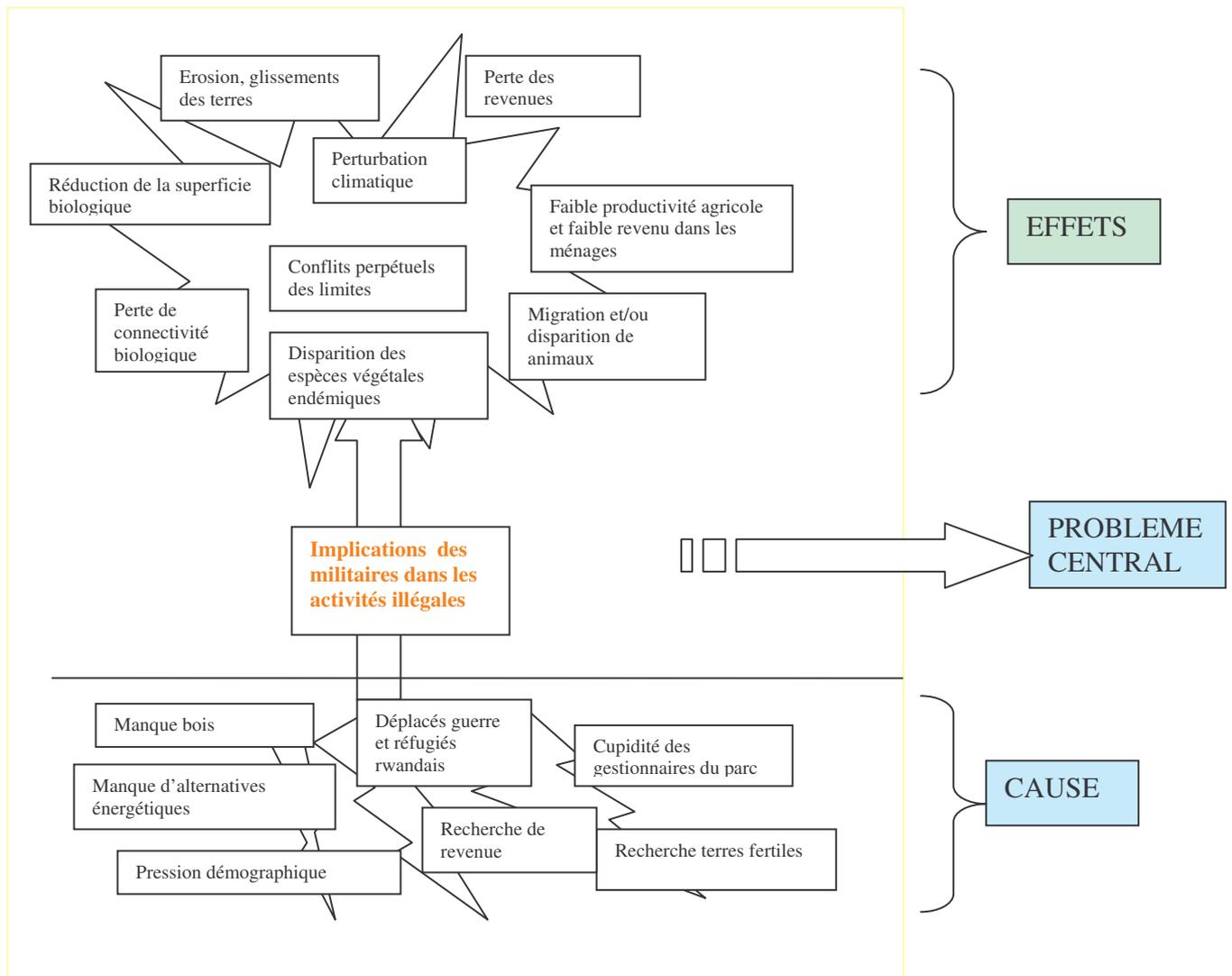
I Implication des militaires dans les activités illégales



Manque de partage des revenus entre l'ICCN et les communautés locales



Déforestation et envahissement



Synthèse de la journée du 05 Décembre 2006 (Deo)

Au cours du 1^{er} jour de l'atelier, différents points sont à considérer comme synthèse de l'atelier :

- la définition du conflit sur base des attitudes, des comportements et des systèmes/structures sans oublier les composantes et les dimensions des conflits ;
- en analysant les conflits, il est important de considérer la perception des problèmes sur base de l'expérience de terrain ;
- les groupes de travail ont identifié les conflits majeurs du PNVi, mais il a été difficile de les localiser suite à la situation critique que connaît le Parc actuellement. Les conflits touchent l'entièreté du Parc ;
- le conflit institutionnel est revenu dans les trois catégories sous différentes formes pour expliquer les problèmes liés à la gestion financière et administrative, la communication entre acteurs – sans figurer parmi les trois conflits majeurs du PNVi. Il est à rappeler que c'est parce que, les aspects intra et inter institutionnels constituent la base pour la résolution des conflits.

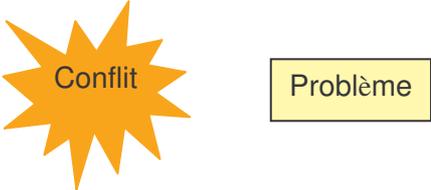
- en analysant les conflits suivant la méthode qui a été utilisée, cela donne une bonne perception des problèmes et peut guider à corriger les planifications de terrain – qui sont souvent basées sur les indicateurs – en incluant les éléments sur l’impact des actions sur la résolution des conflits ;
- en passant en revue les différentes priorisation des conflits, les résultats expriment la capacité réduite d’intervention sur les conflits par l’ICCN et ses partenaires et surtout limitée par les conflits internes et la compétition avec les autres services publics ;
- les conflits tels qu’identifiés sont repartis en trois dimensions :
 - les populations qui vont vers le parc à la recherche des ressources ;
 - le Parc qui va vers la population avec les animaux sauvages qui vont dans les champs villageois ;
 - les institutions en tant qu’outil de solution.

3.3. La schématisation des conflits (conflict mapping)

La schématisation des conflits (carte des conflits) est un outil qui montre les différentes relations ou liens entre les acteurs en conflits. D’une manière pratique ;

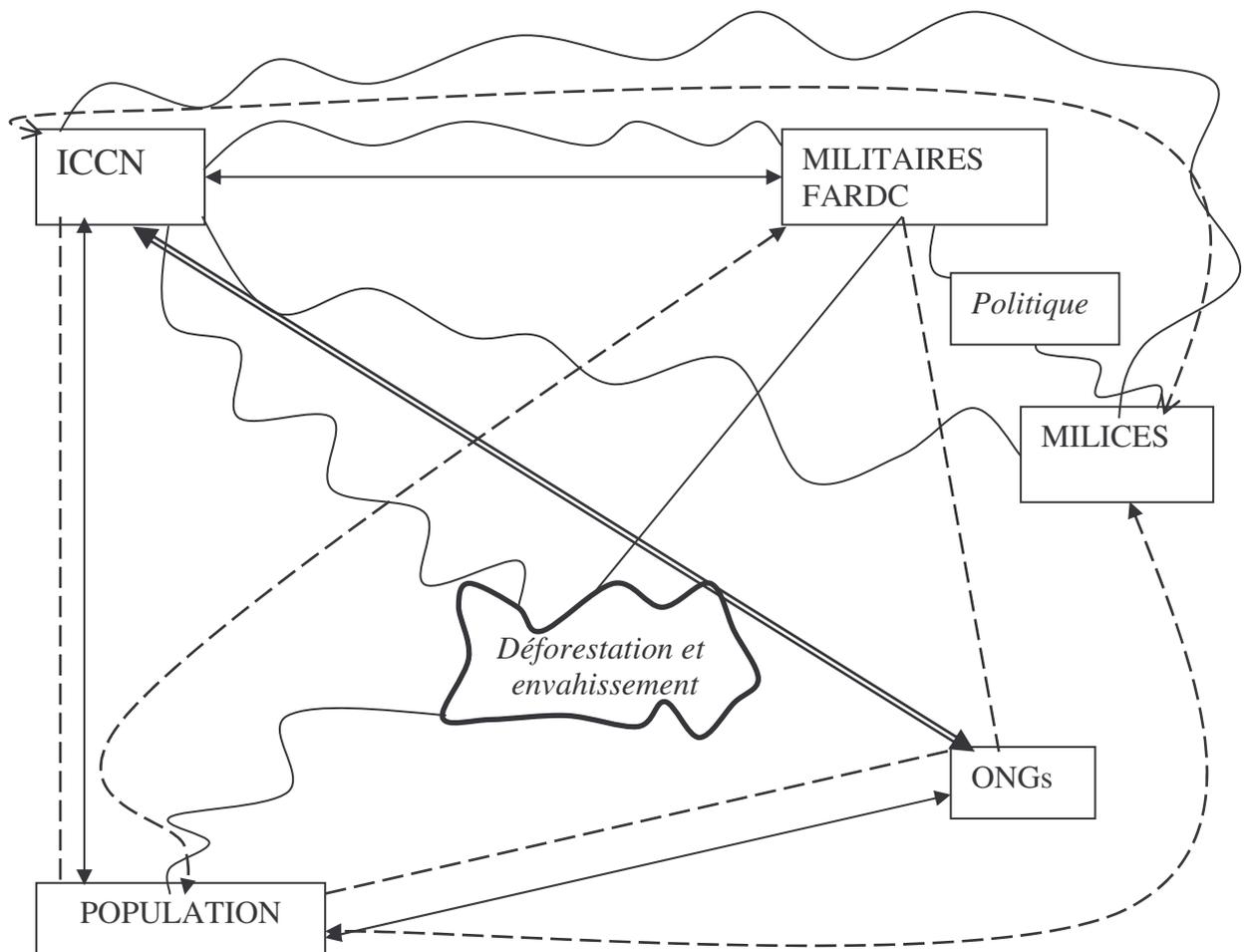
- elle montre les relations entre acteurs ;
- elle montre où se situe votre organisation parmi les acteurs ;
- elle clarifie les pouvoirs entre acteurs ;
- elle identifie les opportunités d’intervention ;

Pour arriver à déceler les relations qui unissent les différents acteurs, il faut se référer au tableau explicatif ci-après :

La taille des cercles indique la dimension du conflit	
La forme et les cadres indiquent le conflit, le domaine, etc.	
Les lignes droites indiquent le contact régulier	
Les flèches indiquent la direction de l'influence	
Les lignes doubles indiquent l'alliance	
Les lignes en pointillés indiquent le contact informel ou irrégulier	
Les lignes doubles barrées montrent une rupture de connexion	
Les lignes Zig-zag indiquent le conflit ouvert et des frictions	

En utilisant les mêmes conflits, les différents groupes ont développés les cartes relationnelles entre acteurs comme suit :

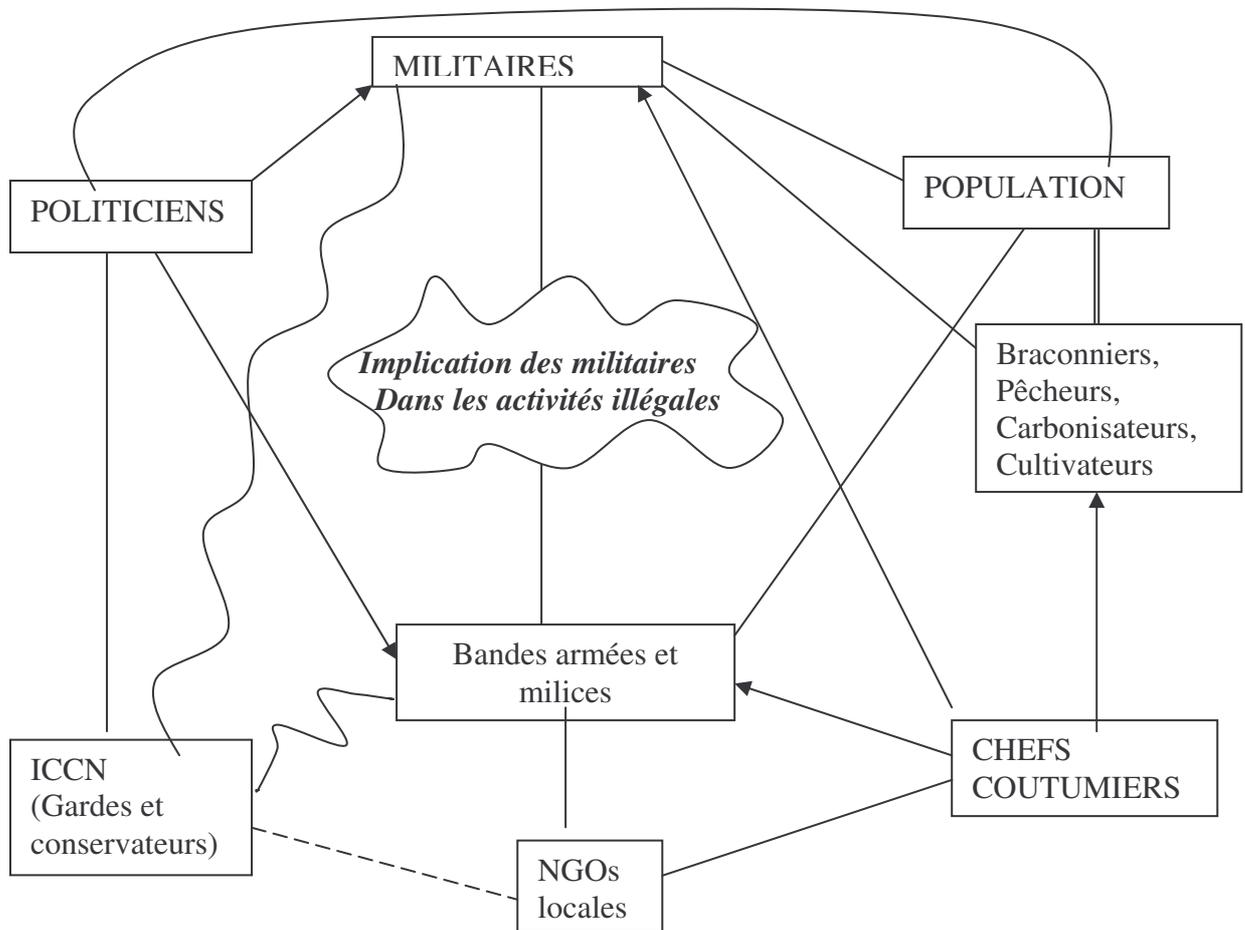
3.3.1. La déforestation et envahissement



Cette carte montre que les acteurs impliqués dans le conflit sur la déforestation et l'envahissement sont :

- L'ICCN qui a le mandat public de protéger le Parc et entretient des relations avec tous les autres acteurs soit d'une manière permanente soit que ces relations sont perturbées par des interférences entre acteurs,
- Les militaires qui sont positionnés dans le Parc utilisent ce Parc comme source de revenus en facilitant ou alors en entreprenant des actions de déforestation à grande échelle pour des intérêts égoïstes couverts par une certaine autorité hiérarchique,
- La population qui collabore à certains égards avec tous les autres acteurs et qui est auteur de différentes actions de déforestations par incitation (stimulation) des militaires ou par sollicitation de celle-ci par les autres acteurs ou encore par sa propre initiative,
- Les ONGs : qui appuient l'ICCN et la population en négligeant de mettre en place des mécanismes
- Les milices.

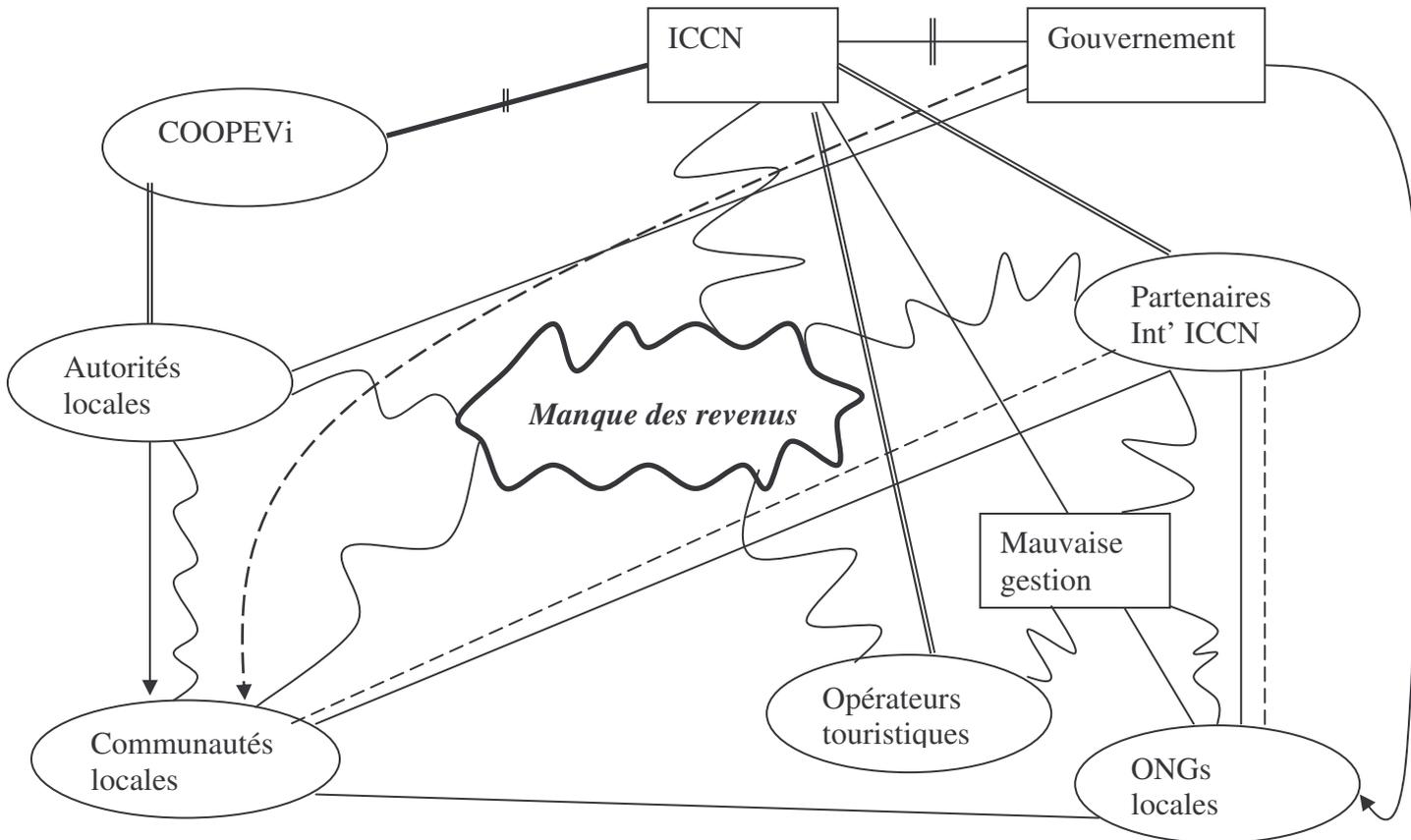
3.3.2. l'implication des militaires dans les activités illégales



Le conflit sur l'implication des militaires dans les activités illégales compte des acteurs entre autres:

- Les militaires qui braconnent les espèces sauvages pour avoir de l'argent et subvenir à des besoins prestigieux en répondant aux incitations des politiciens et en impliquant les populations locales ;
- L'ICCN qui est une institution mandatée par l'Etat pour la protection des aires protégées est complice dans les actions de braconnage commis par les militaires par complicité ou par passivité d'intervenir ;
- Les politiciens : en tant que décideurs, ils ne prennent pas des mesures coercitives en l'endroit des militaires malfrats pour décourager la pratique, moins encore les questions politiques priment sur la conservation du Parc ;
- Les bandes armées sont impliquées dans les actions en connivence avec les militaires ou en marge avec les militaires ;
- Les chefs coutumiers incitent des fois les populations locales à collaborer avec les différentes forces pour accéder à la viande de brousse sans être dénoncées ;
- Les ONGs locales coopèrent informellement avec les bandes armées sans jouer le rôle sensibilisateur ;
- Les populations locales sont considérées comme facilitateurs de l'opération pour écoulement de la viande de brousse.

3.3.3. En rapport avec le manque de partage des revenus



La rupture de contact entre l'ICCN et la COOPEVi s'explique par le fait que le contrat qui unissait les deux structures est tombé caduque depuis plus de 25 ans.

3.4. Analyse des capacités et des intérêts des acteurs clés dans les conflits

L'analyse des capacités et des intérêts des acteurs est un outil qui, pour connaître les parties en conflit, aide à comprendre leurs intérêts et capacités en dehors du préjugé du public et identifier un terrain d'entente entre les parties. Les différents éléments d'analyse comprennent :

- Les acteurs (parties ou intervenants) : qui contribuent ou qui sont affectés par le conflit positivement ou négativement ?
- La position : qu'est-ce qu'ils veulent obtenir – quelle est la solution qu'ils proposent (publiquement) ?
- Intérêts : quels sont les craintes, les espoirs, les besoins ?
- Capacités : ressources, accès, réseau social, etc. qui peuvent affecter positivement ou négativement le conflit suivant les acteurs ?

L'analyse des acteurs a été conduite par les différents groupes sur les trois sujets.

3.4.1. La déforestation et envahissement

ICCN

Position : la déforestation et envahissement s'arrêtent

Intérêts :

-but : éradiquer la déforestation/envahissement du PNVi

-soucis :- perte de la valeur de la biodiversité ;
perte du statut du site du patrimoine mondial, perte de la valeur touristique

Besoins : sauvegarder l'intégrité du parc, moyens pour assurer les activités alternatives en faveur de la population

Capacités :

- suffisance du personnel pour réaliser les projets de développement
- connaissance du terrain
- insuffisance d'équipements
- insuffisance de formation et moyens financiers

Déforestation
/Envahissement

3.4.2. Manque de partage de revenus

<p>ICCN</p> <p>Position : -amélioration des conditions socio-économiques (implication des agents ICCN) - restauration de leur pouvoir - délocalisation des militaires</p> <p>Intérêts : - sauvegarder le parc - appui divers</p> <p>Capacités - dénoncer les abus - application de la loi - mandat de gestion du parc - ressources humaines - approche de conservation communautaire - présence du parc - possibilité d'obtenir le financement</p>	<p>COMMUNAUTES LOCALES</p> <p>Position : elles disent qu'elles sont exclues de la gestion du parc</p> <p>Intérêt : elles veulent une gestion inclusive ou participative et que l'ICCN réponde à leurs besoins (écoles, hôpitaux,)</p> <p>Capacité : les communautés locales sont organisées en associations. Elles peuvent aussi augmenter les activités illégales (+ des gardes), compréhension difficile par rapport au mécanisme de partage des revenus</p>
---	---

MANQUE DE PARTAGE DES REVENUS

<p>PARTENAIRES</p> <p>Position : les revenus touristiques doivent être versés aux communautés locales à travers un mécanisme transparent pour permettre le développement des populations riveraines et ainsi es impliquer dans la protection du parc.</p> <p>Intérêts : - augmentation des activités illégales, - faire du partage des revenus un mécanisme qui récompense les activités légales de la conservation - les revenus sont insignifiants</p> <p>Capacités : lever des fonds, expertise, contraintes par rapport aux bailleurs</p>	<p>OPERATEURS TOURISTIQUES</p> <p>Position : peu d'intérêt pour partager les revenus parce qu'ils contribuent déjà au développement local à travers les services (emplois, Business) et paient des taxes.</p> <p>Intérêt : Bonne volonté de créer des emplois mais les ressources locales non disponibles. Ils doivent réaliser des profits avant de songer à partager les revenus.</p> <p>Capacité : en mesure de générer plus de revenus financiers dans la région qui devraient entraîner la création d'emplois, l'achat des produits locaux. Les relations politiques peuvent être utilisées pour générer davantage des revenus.</p>
--	--

3.4.3. Manque des revenus

<p>ICCN</p> <p>Position : l'ICCN est disposé à créer un mécanisme de partage des revenus</p> <p>Intérêt : pas de revenu conséquent, pas de confiance mutuelle, aucune politique définie, faire jouir les communautés locales des retombées du tourisme, minimiser la surexploitation des ressources du parc</p> <p>Capacité : le par et ses sites touristiques actuels et potentiels, réseau routier</p>
--

3.5. Identification des opportunités et des stratégies

Cette étape consiste à identifier les opportunités des stratégies pour résoudre les conflits afin de les influencer positivement.

Les groupes ont identifié et évalué les opportunités (ont-elles réussi ou non et quels sont les facteurs favorisant) par rapport aux causes définies pour chaque thème avant d'en proposer des stratégies d'actions concrètes. Ainsi, les résultats des travaux en groupe sont détaillés comme suit :

3.5.1. Manque de partage des revenus

Causes	Opportunités	Stratégies (actions)
a. aucune politique définie	Acteurs : ICCN, Communauté locale et Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - identification des mécanismes de partage des revenus, - analyse de l'expérience ougandaise - lobbying pour accélérer le processus de la production des textes
b. plus des ressources financières en temps de paix	Acteurs : ICCN, Partenaires, Gouvernement, Opérateurs touristiques, services sécurités	<ul style="list-style-type: none"> - trust fund - renforcement des la collaboration avec les services de sécurité pour augmenter les possibilités d'extension des activités du tourisme : - rentabiliser tous les sites touristiques - lobbying pour affecter une partie des taxes générées par les opérateurs touristiques aux communautés
Réorganisation des pêcheries (COPEVi + Pêcherie Mwami Ndeze)	Acteurs : ICCN, Partenaires, communautés locales, autorités locales, pêcheries, ONG locales et Gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> - redéfinir les statuts - fundraising pour appuyer les nouvelles structures de pêche.

3.5.2. Complicité des agents ICCN et chefs coutumiers/population

Causes	Opportunités	Stratégies (actions)
	<ol style="list-style-type: none"> 1. éducation environnementale, formation et information 2. conduire des projets de conservation communautaire 3. causerie morale 4. avertissement, sanctions, suspension, révocation des récalcitrants 	<ol style="list-style-type: none"> 1. microprojets de développement communautaire générateurs des revenus au tour du parc 2. créer un cadre de collaboration 3. lobbying auprès des institutions compétentes

3.5.3. Déforestation et envahissement du parc

Causes	Opportunités	Stratégies (actions)
Manque d'alternatives énergétiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. reboisement (PEVi, ONGDS) 2. foyers améliorés 3. centrales hydroélectriques 4. SNEL 5. Energie solaire 6. Gaz méthane du lac 	<ol style="list-style-type: none"> 1. assurer un suivi plus proche des sites reboisés 2. renforcer les financements 3. idem 4. renforcer les moyens financiers et techniques 5. idem
Pression démographique	Planification familiale (Inspection de la santé, UNICEF, ONG,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès des partenaires spécialisés pour l'espacement des naissances - encourager les actions de résolution des conflits et de cohabitation pacifique entre communautés
Recherche des revenus	<ol style="list-style-type: none"> 1. retombées du tourisme 2. entreprises de conservation 3. institutions de micro finances 	<ol style="list-style-type: none"> 1. développer les actions du tourisme 2. définir une politique de gestion des fonds issus du tourisme (partage) 3. renforcer le suivi et disponibiliser les moyens financiers 4. initier les actions d'auto prise en charge (maçonnerie, menuiserie, coupe-couture, foyer social)
Cupidité des gestionnaires du parc	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fonds des partenaires 2. Retombées du tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la corruption et la malversation (détournement) - sanctionner les coupables

Afin de prioriser les stratégies d'intervention, les participants devraient choisir, parmi les différentes stratégies développées, lesquelles seraient les plus optimales à mettre en œuvre au cas où le financement serait disponible pour l'ICCN.

Au dépouillement, les résultats ci-après ont été obtenus :

1. Créer un cadre de collaboration - 14
2. réorganiser la pêche du lac Edouard - 13
3. identifier les mécanismes de partage des revenus - 13
4. rentabiliser les sites touristiques - 11
5. initier les actions d'auto-prise en charge - 9
6. renforcer les moyens techniques et financiers pour les reboisements - 4
7. lobbying (institutions compétentes) - 5
8. institutions de micro finance - 9
9. collaboration interinstitutionnelle pour le tourisme - 4
10. plaidoyer pour la planification familiale - 3
11. Trust fund - 9

Il ressort de cette priorisation que :

- Le cadre de collaboration est une activité importante qu'il faille entreprendre afin de répondre aux intérêts des différents acteurs en conflits ;
- La réorganisation de la pêche sur le Lac Edouard est une autre priorité au vu des problèmes qui en résultent et des conséquences environnementales qui s'en suivent ;
- Les mécanismes de partage des revenus est une nécessité pour bénéficier de la participation des communautés locales à la conservation du Parc National des Virunga.

Il ressort de cette sélection que les actions d'auto-prise en charge des communautés n'est pas une préoccupation directe des conservationnistes quoi que certaines stratégies touchent directement ou indirectement aux communautés.

Synthèse de la deuxième journée (du 06/12/2006)

La deuxième journée a plus été utilisée pour analyser les relations entre acteurs, leurs capacités, les opportunités et les stratégies à adopter. Les analyses de ces composantes ne peuvent être possible qu'au cas où l'arbre à conflits, l'analyse des acteurs et la schématisation des relations entre acteurs ont été faites.

Il est bien utile d'analyser les conflits et d'identifier les stratégies qu'il faille les hiérarchiser. Le système qui a été utilisé fait référence à l'allocation des fonds par rapport aux stratégies, qu'il faille d'autres critères complémentaires.

Dans les différentes démarches d'analyse des conflits, il faut noter deux étapes importantes : la compréhension et l'analyse des conflits, et l'utilisation des analyses pour intervenir sur le terrain.

« Un outil n'est utile qu'une fois utilisé ». Cette démarche est très utile dans le processus de planification afin d'évaluer non seulement en référence aux indicateurs et moyens de vérification, mais aussi en analyser le niveau de résolution du conflit suivant les différentes stratégies adoptées.

Dans les efforts que l'on est entrain de mener pour protéger le Parc, il est important de considérer les préoccupations des communautés riveraines afin de bénéficier de son implication dans les actions de terrain et s'assurer de la réussite sur le terrain.

4. TECHNIQUES DE RESOLUTION DES CONFLITS – Prof. Bosco Muchukiwa (ISDR-Bukavu).

Le troisième objectif de l'atelier était de fournir des connaissances aux participants sur la résolution des conflits liés aux ressources naturelles.

Avant d'aborder la matière du jour, le Prof. Muchukiwa a tout d'abord fait une synthèse sur la méthode et les démarches pour l'analyse d'un conflit.

Deux étapes d'analyse d'un conflit : l'analyse et les techniques de résolution des conflits. Cependant pour chaque étape, il y a des démarches qu'il importe de mener à savoir :

- l'analyse du contexte : connaissance de l'environnement politique, économique et social au moment de l'éclatement du conflit ;
- l'analyse de la dynamique : évolution du conflit dans le temps et l'espace ;
- l'identification des acteurs et causes des conflits ;
- l'analyse des discours et logiques des acteurs : contenu ;
- l'identification des facteurs favorisant l'escalade des conflits ;
- l'identification des facteurs de transformation des conflits ;
- le comportement et attitude de résolution des conflits.

Une fois que toutes ces étapes sont franchies, alors l'on peut estimer contribuer à la résolution des conflits.

Certaines étapes ont été couvertes par les pages précédentes, et on va analyser les faits restants.

4.1. Identification des facteurs favorisant l'escalade des conflits :

- Les guerres constituent un facteur d'amplification ou de durcissement des conflits : les déplacements des populations accentuent les conflits entre communautés ;
- les projets de création des nouvelles réserves forestières peuvent contribuer à durcir un conflit ;
- l'insécurité ;
- l'expropriation des terres : cas du Sud Kivu ;
- les discours : de violence qui suscitent la haine, l'exclusion ;
- l'envahissement et revendication des terres.

D'autres facteurs peuvent être identifiés dans les milieux respectifs qui les rendent plus virulents.

4.2. Identification des facteurs de transformation des conflits

1. Stratégies et approches :

- les surveillances contribuent à réduire les conflits autour du parc ;
- les tolérances pour la récolte des bois ;
- les rétrocessions : donner une partie de terres aux paysans comme moyen d'atténuer les menaces faites sur le parc ;
- les délimitations du parc.

2. Activités :

- projet parc pour la paix : 3 idées : conservation des ressources naturelles, développement autour du parc, partenariat entre différents partenaires. Ce dernier a-t-il continué ;
- la restauration de l'autorité de l'Etat : la refondation de l'Etat fait valoir les mesures qui vont dans les ambitions des aires protégées de telle sorte que les violateurs sont sanctionnés par la loi. C'est un facteur qui va contribuer ;
- concertation entre acteurs : réunions d'échange et de concertation sur les travaux ;
- aménagement des pépinières villageoises ;
- élévation des clôtures : murs électriques.

D'autres facteurs dans votre environnement peuvent contribuer à la réduction d'exacerbation des conflits.

Ces facteurs une fois mis ensemble pourraient contribuer à réduire le conflit.

Quelques observations sur l'exposé ci haut :

- *la création des réserves forestières* si bien gérée, pourrait contribuer à la consolidation de la paix ;
- *la création des projets de recherche dans le parc* est aussi importante d'autant plus qu'elle implique aussi bien les locaux que les étrangers.

Le plus grand problème auquel sont confrontées les aires protégées, est **le déficit d'éducation environnementale**.

Bref, nous avons un problème de compréhension de l'utilité de ces aires protégées. Ce qui est à la base des conflits. Donc, la création des réserves forestières est bonne mais elle devrait tenir compte des besoins de la population.

L'essentiel dépendrait des approches utilisées dans la création de ces réserves.

Il importe aussi de souligner le facteur de pression qui peut être interne ou externe (de la population ou de l'Etat).

Quant à la question relative à la recherche à l'ICCN, l'idéal serait de renforcer ce domaine afin de contribuer à la résolution des conflits.

Les professionnels ont la capacité d'observer, d'analyser les faits mais qui sont limités dans l'analyse approfondie et l'interprétation scientifique des faits.

Etude de cas : COMITES DE CONSERVATION COMMUNAUTAIRE (CCC) :

Expérience du PNKB (Sud-Kivu) - Prof Bosco Muchukiwa

Dans les réflexions des travaux en groupe, il est ressorti l'idée de créer un cadre de collaboration pour le PNVi avec deux autres activités d'utilité significative pour le Parc et la population:

1. Créer un cadre de collaboration
2. Identifier les mécanismes de financement
3. Initier les actions d'auto-prise en charge.

L'expérience du PNKB, au Sud-Kivu, peut nous inspirer afin d'évaluer ce que nous pouvons capitaliser pour le cadre de collaboration.

Présentation de la structure

1. Historique

- Inefficacité de l'approche de surveillance/force
- Faiblesse des noyaux sociaux :
 - . Contenir la pression sur le Parc et les contestations ;
 - . Soutenir les institutions ayant le mandat de la conservation
= *groupement des leaders volontaires*.
- Comités de conservation communautaire :
 - . Partenaires locaux dans les activités de conservation et de développement
 - . Cadre de collaboration entre par cette population
 - . Structures de conservation et de développement des villages au tour du parc
 - . Structures de gestion participative
 - . Structures d'interface entre population, ICCN et autres partenaires
 - . Syndicat villageois en matière de conservation et de développement local
(perspective)

2. Organisation

- niveau primaire (localités) : comités de base constitués de différentes composantes du village
- niveau secondaire (groupements) : comités de conservation communautaires constitués des délégués des différentes composantes ayant été élus

3. Composition

- Comité de pilotage :
 - . Porte-parole
 - . Secrétaire
 - . Trésorier
 - . Trésorier adjoint
 - . Conseiller
- Membres

4. Fonctionnement

Repose sur les instruments de gestion administrative et financière :

- protocole d'accord entre population du groupement et parc
- règlement d'ordre intérieur
- code de bonne conduite : 25 articles

- plan de conservation-développement : reprend à la fois les activités dans les deux domaines. C'est la conservation intégrée au développement.

NB : il est prévu un suivi, un contrôle et une évaluation chaque année.

5. Nombre de CCC au PNKB : 12

Bugobe, Ikoma, Miti, Mudaka, Bushwira, Bugorhe, Katana, Bitale, Mulonge, Musenyi, Kalonge et Nzovu. Mais les plus anciens sont Bugobe, Bushwira et Katana

6. Mandats de CCC

Renforcer les efforts de conservation :

- . Dénoncer les destructions du parc ;
- . Soutenir les gardes ;
- . Éduquer l'éthique environnementale ;
- . Combattre toute campagne anti-parc ;
- . Impliquer les chefs coutumiers dans la conservation ;
- . Assurer le respect des limites du parc ;
- . S'impliquer dans les activités de sensibilisation en faveur du parc ;
- . Collaborer avec l'unité de communication environnementale ;
- . Inventer des alternatives aux ressources exploitées dans le parc.

Promouvoir le développement des villages :

- . Identifier et initier des activités génératrices des revenus pour les ménages ;
- . S'occuper des activités de développement du groupement (relancer les coopératives, soutenir la production agricole, réhabiliter les routes de desserte agricoles) ;
- . Organiser les activités d'autofinancement : micro crédit, pharmacie vétérinaire, fabrication des savons, distribution des semences et géniteurs ;
- . Gérer les conflits entre populations et parc.

Promouvoir un partenariat :

- . Avec l'ICCN ;
- . Avec les ILD, ;
- . Avec les autres partenaires nationaux et internationaux.

7. Attentes de l'ICCN/GTZ

- appuyer la planification des activités de développement et de conservation du parc ;
- assurer la formation nécessaire aux membres de CCC : divers séminaires de formation ;

- appuyer les initiatives de CCC pour trouver des financements des activités définies dans le plan de conservation-développement ;
- faire des CCC des structures de gestion participative.

Quelques observations en rapport avec le modèle :

Avantages au PNKB:

- la population est impliquée dans la gestion ;
- la population dénonce les braconniers ;
- les braconniers font partie des membres des CCC .

Pour le PNVi, on note qu'il y a l'existence des comités des dialogues au Nord-Kivu.

Il existe trois comités de dialogue déjà structurés mais non fonctionnels et cela au secteur Sud seulement du PNVi.

- ces comités facilitent le travail de protection des ressources du parc (cas de Pinga) ;
- la population participe à la prise de décision en rapport avec la gestion du parc

Des plaintes de part d'autre :

- ces comités s'identifient en syndicat ignorant les intérêts des paysans
- l'ICCN se plaint aussi que ces comités ne tiennent pas compte de leurs intérêts

Constat:

- Au PNKB: les gardes font partie des CCC (les postes de patrouilles locaux font partie)
- Au PNVi: il y a des expériences qu'il importe d'étendre et d'intégrer dans le sujet ;
- la notion de mixture : les CCC sont constitués par des gens qui vivent dans les villages. C'est la particularité de ces comités. Ceux qui vivent en ville viennent seulement pour appuyer financièrement et techniquement ces CCC.

Des questions se posent par rapport à la durabilité des CCC : ces comités sont-ils durables ? Car on comprend que le besoin est venu de l'ICCN/GTZ. De plus quelle est la contribution de l'ICCN au fonctionnement de ces comités ? Si non, à la fin des financements quel avenir pour ces CCC ? Ces comités ne constituent-ils pas une autre source de conflit ? Pouvoir entre les acteurs, les groupes marginalisés, les femmes et bien d'autres...cas d'Epulu ?. *Par exemple, Pour l'expérience Ugandaise(PMAC) : l'expérience a été arrêté suite au déficit des moyens.*

Les comités ont été mis sur pieds grâce aux initiatives locales des paysans qui ont senti le besoin de développement de conservation. Le partenariat qui le lit est formel (écrit) et couvre une durée de trois ans renouvelables.

En fait, la capacité d'autofinancement de ces CCC est encore faible car ils demeurent dépendants. Ces comités sont en compétition avec les autres associations, les services de l'Etat et certains chefs coutumiers. Il faut également noter que les inégalités sociales existent mais les pygmées et les femmes sont intégrés. L'expérience de l'Ouganda et de la Tanzanie ont également connu des difficultés. Faut-il décourager cette expérience ?. Il faut encourager de plus en plus ces initiatives et cela varie en fonction du contexte de chaque milieu.

Travaux en groupe : PLANIFICATION DES ACTIONS

Afin de lier la théorie à la pratique, il a été utile de planifier les interventions de résolution des conflits ; définir les objectifs, déterminer les activités, déterminer les indicateurs (IOV) et moyens de vérification, préciser les suppositions (hypothèses, contraintes) pour les actions retenues :

1. Créer un cadre de collaboration
2. Réorganiser les pêcheries
3. Initier les activités d'auto prise en charge

1. Création d'un cadre de collaboration

Objectif	Activités	IOV	MV	Suppositions(hypothèses)	Résultats attendus
Assurer l'échange d'informations sur la gestion du parc entre tous les partenaires dans chaque secteur du PNVi	Tenir des réunions : - d'échange - d'information - de planification - et d'évaluation	- nbre réunions tenues - nbre participants - nbre rapports - nbre conflits identifiés et résolus/non - nombre décision prises et exécutés/non	- PV - listes participants - rapports divers	- il y a des fonds suffisants pour les réunions - il y a la sécurité dans chaque secteur - les partenaires ont la volonté de participer aux réunions	- niveau des connaissances sur la gestion du PNVi amélioré - relations entre partenaires améliorées - menaces sur ressources parc réduites - conflits identifiés et résolus

2. Initier les activités d'auto prise en charge

Objectif	Activités	IOV	MV	Suppositions (hypothèses)	Résultats attendus
Promouvoir les activités de dypt intégré à la conservation Objectifs spécifiques - réduire la pression sur le parc - réduire la pauvreté - assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles - promouvoir l'artisanat - promouvoir les coopératives de production et d'écoulement des produits agricoles et autres	1. Micro crédit rotatif - Activités agropastorales et petits commerces - Apiculture - Elevage petit bétail - Pisciculture - Reboisement - Cultures à haut rendement (vanille) 2. Autres : - Sculptures - Restaurants - Menuiserie - Garages - Coupe-couture - Salon de coiffure 3. Installation/création des coopératives	Aménagement des champs et noyaux d'élevage hors parc - Installation des ruches (zone tempos) - Installation étangs piscicoles hors parc - Système ristourne et rotation des fonds => 4 micro projets en place	- Rapports de distribution des intrants agricoles et des géniteurs - Rapports d'activités - Visites et mission d'évaluation - photos	- stabilité politique - participation des acteurs - existence des fonds - disponibilité des animateurs - disponibilité des terres hors parc	- existence des champs communautaires - 4/4 secteur à production élevée - présence des 30 ruches productives - -Désengagement des acteurs impliqués dans la destruction du parc - réduction de la pauvreté - existence des coopératives opérationnelle - -etc.

3. Réorganiser les pêcheries

Objectif	Activités	IOV	MV	Suppositions(hypothèses)	Résultats attendus
<p>1. Actualiser les conventions ICCN, Coopératives et d'autres pêcheries légalement établies</p> <p>2. Renforcer l'autorité de l'ICCN sur les eaux du Lac Edouard et villages des pêcheurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - cadre juridique à adapter - application de la loi - étendre les pouvoirs de l'ICCN sur l'ensemble du lac 	<p>1.1. convocation d'une AG de tous les acteurs</p> <p>1.2. Organisation d'ateliers d'harmonisation avec d'autres pêcheries</p> <p>1.3. Elaboration et vulgarisation des textes actualisés réglementant la pêche sur le lac Edouard</p> <p>1.4. Plaidoyer et lobbying</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des conventions ratifiées par les parties - Nbre rapport Atelier, protocole d'accord harmonisé et ratifié par les parties - Nouveau texte réglementant la pêche disponible - Nbre séances de vulgarisation tenues 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'AG + liste présences et convocations - Rapports d'ateliers - protocoles d'accord - Nouveau règlement - - rapports divers 	<ul style="list-style-type: none"> - stabilité politique - participation des acteurs - existence des fonds - disponibilité des animateurs - disponibilité des terres hors parc 	<p>1. Conventions actualisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pêche illicite est éradiquée sur toute l'étendue du lac Edouard - la production des ressources halieutiques augmente <p>2. les clandestins évacués et les activités illégales et incompatibles éradiquées</p>

COMPORTEMENT ET ATTITUDE DE RESOLUTION DES CONFLITS

(Prof Bosco Muchukiwa)

Si les comportements et les attitudes sont favorables, ils peuvent conduire à la réussite. Il y a trois types d'attitudes :

1. le projet peut être accepté car il répond à leurs besoins, intérêts, partage la vision des populations ;
2. on peut trouver des indifférents pour des raisons diverses ;
3. rejet du projet : soit ils pensent que le projet veut remettre en cause leurs intérêts, leurs cultures.

S'agissant des gens qui viennent avec les actions de conservation intégrées au développement, quels serait l'attitude :

1. se donner le temps de réfléchir et d'analyser un conflit avant d'agir : ne pas précipiter dans nos actions. Ce qui conduit parfois au refus du projet, ;
2. penser des stratégies, des approches et activités qui tiennent compte du contexte et des moyens disponibles pour la réalisation du projet, ex : le contexte de depuis 1925 du parc, a changé, mais nous gérons les conflits y relatifs. Le contexte a changé car le problème n'est plus comme celui d'hier ;
3. s'inspirer d'autres expériences en vue d'éviter la routine et de polariser la situation et d'échanger les informations : acteurs, limites, réussite, ...
4. impliquer tous les acteurs concernés dans la recherche de la solution : les différentes composantes des couches sociales, intégrer les partenaires locaux et étranger ;
5. connaître les enjeux à la base des controverses : identifier les véritables causes et acteurs des conflits. Il importe donc de connaître les enjeux à la base des controverses ;
6. définir les scénarios et retenir celui qui a le plus la chance de se réaliser. Dans la région, on n'a pas l'habitude de travailler sur les scénarios. Pour cela, il faut avoir la banque des données sur le conflit.

RESOLUTION DES CONFLITS

1. Recours à la force : le recours à la force a des limites.

William U., fait allusion aux limites de la force. Il propose la négociation : discussion sur des agendas précis. Il faut pour cela, recourir à une stratégie de contournement des réactions. Il faut partir sur un principe de rechange.

2. Recours à l'écoute : observer, écouter dans le sens d'attirer l'adversaire dans votre camp

3. Catégorique : créer un climat favorable à la négociation. Eviter la brutalité, chercher la coopération, le dialogue

- **insatisfaction** : proposer une solution mutuellement satisfaisante.
- **refus de coopérer** : avoir des arguments et des solutions de rechange. Le même auteur dit que pendant la négociation, il faut chaque fois finir par la signature d'un protocole. Donc, préparer un agenda des matières à discuter et des intérêts à négocier.

Comment y parvenir :

- définir l'objectif à atteindre et les critères pour résoudre les différents différends (agenda) ;
- identifier et comprendre les intérêts des parties adverses ;

- déterminer les options satisfaisantes et les intérêts des parties en conflit ;
- dissocier les personnes et les problèmes : séparer l'individu et les perceptions ;
- traiter les causes du conflit et chercher à établir les relations entre les groupes adverses ;
- introduire des activités susceptibles d'entraîner les changements dans les relations personnelles.

En conclusion, il faut savoir que trois types d'attitudes peuvent être adoptés dans le processus de résolution des conflits : le *rejet*, l'*indifférence* et l'*acceptation*.

Toutefois, il faut savoir que le type de comportement à adopter doit tenir compte des intérêts de l'autre partie pour une résolution définitive et durable du conflit.

Quelques préoccupations au sujet :

- si on est impliqué dans le conflit, il faut chercher un facilitateur ;
- pour les contrées où les gens sont analphabètes, le protocole est conçu comme suspect, quelque chose de louche. Ceci veut dire que chaque acteur connaît l'importance de l'écrit et c'est mal conçu par l'écrit. Il faut toujours les convaincre sur l'importance de l'écrit.

La résolution des conflits n'est pas automatique ; il y a des conflits solvables dans l'immédiat, et d'autres nécessitent un processus par une tierce personne ; soit par une de deux parties.

Travail en groupe : ATTITUDE A ADOPTER DANS LA RESOLUTION DES TROIS CONFLITS MAJEURS

Le travail en groupe consistait à :

- réfléchir sur les attitudes à adopter par rapport aux trois thèmes retenus ;
- définir les différents scénarios susceptibles d'être développés afin d'apporter une solution aux trois types de conflits spécifiés.

1. En rapport avec la déforestation et Envahissement

ACTEURS	ATTITUDE	SCENARIOS
Militaires	Sensibilisation : écoute, dialogue Négociation Lobbying Application de la loi	- prime de collaboration - motivation au chef militaire - impliquer les responsables militaires dans le cadre de collaboration
Milices	Sensibilisation Négociation Lobbying Application de la loi	- prime de collaboration - motivation au chef militaire
Populations	Sensibilisation Négociation Lobbying Application de la loi	- ramassage des bois morts - sources alternatives d'énergie - activités génératrices des revenus - planning familial - foyers améliorés - reboisement

2. En rapport avec l'Implication des militaires dans les activités illégales

Attitudes et comportement des militaires	Attitudes et comportement des agents de conservation (ICCN)	SCENARIOS
<ul style="list-style-type: none"> - refus de collaboration - intimidation/menace - anticipation - humiliation/dénigrement - incrimination - culpabilisation - fuite 	<ul style="list-style-type: none"> - dénonciation - résignation - tolérance - collaboration/complicité - fuite 	<ul style="list-style-type: none"> - délocalisation des camps militaires =><i>réalisable</i> (caserne et cantonnement) - laisser les camps militaires (renforcer le contrôle, l'éducation et le ravitaillement) =><i>irréalisable</i> - ratissage des milices et évacuation des militaires =><i>action sur les commanditaires</i>

2. En rapport avec le partage de revenu

2.1. ICCN

- aller à la rencontre de la communauté par l'entremise du chef coutumier
- convoquer une réunion au niveau de la station avec le leader ou personnes influentes
- consultation avec les gardes qui sont en contact avec la communauté pour avoir leur opinion sur les points de vue de la population
- réunir tout le staff pour essayer de chercher la première démarche vers la solution
- convoquer une grande réunion avec quelques membres et quelques leaders pour appréhender leurs vus ou appréhension au cours de la réunion : une proposition leur est soumise sur table connaissant nos propres réalités. L'ICCN essaie de les convaincre en leur faveur
- s'il y a des revenus, l'ICCN leur demande de s'organiser avec tous les papiers, dans ce cadre les discussions vont continuer
- après cela, un premier grand atelier est convoqué sur la recherche des solutions au partage des revenus
- les recommandations issues de cet atelier constituent les premiers résultats
- soumettre les recommandations aux autorités de l'ICCN qui, à leur tour, le feront aux partenaires
- après amendement et/ou adoption, l'ICCN convoque un atelier au niveau restreint.
- Dans le but de trouver une solution concertée basée sur les principes de l'ICCN, les participants sont ramenés vers ces principes afin d'aboutir à un accord.
- Après ce colloque, un grand atelier qui réunira la communauté et l'ICCN pour la convaincre d'adhérer aux principes de l'ICCN et enfin un protocole de collaboration dont le but est de respecter les règles de jeu.
- Mise en place d'un cadre de collaboration pour s'assurer du suivi, de l'évaluation et du règlement des contentieux.

NB : l'attitude de l'ICCN est réceptive, conciliante, participative et d'ouverture, aussi d'application de la loi.

2.2. Populations locales

1) Analyse du conflit

Les revenus générés par le tourisme ne profitent guère aux populations locales. Nous voulons obtenir un partage équitable des revenus touristiques.

- a. rédiger un mémo et l'adresser aux autorités de la province du Nord-Kivu avec copie à l'ICCN

- b. organiser une table ronde ICCN-Province-Populations locales sur le partage des revenus touristiques, avec comme médiateur l'église catholique
- c. si nos revendications ne sont pas prises en compte, nous allons rejeter toute forme de collaboration avec l'ICCN

Exemples 1° la population de Kabasha cultive dans le parc
(escarpement)

2° les jeunes se font recruter par les Maï Maï.

2) Revendication

Les revenus générés par le tourisme ne profitent guère aux populations locales. Nous voulons obtenir un partage équitable des revenus touristiques.

Pour y arriver :

- nous vous adressons un mémo
- nous souhaitons qu'une table ronde soit organisée (ICCN, Province, Populations locales) sous la médiation de l'église catholique

3) Revendication ICCN

- Constaté d'une augmentation vertigineuse des activités illégales au Parc
- L'ICCN ne peut pas partager les revenus si la communauté ne s'implique pas systématiquement
- Reconnaître le parc comme entité à protéger
- Accepter de se conformer aux lois relatives à la protection du parc
- Signer ensemble ce protocole d'accord dans lequel il y a deux grandes conditions de l'ICCN :

4) Négociation : Table Ronde et Réponse de l'ICCN au mémo :

1° Accepter le taux de rétrocession proposé par l'ICCN

2° En retour la communauté manifeste de s'engager à aider l'ICCN dans la protection du parc si nous parvenons à un accord de partage des revenus.

3° l'ICCN doit faire partie du cadre de suivi et évaluation des activités initiées grâce à ces revenus.

Commentaires sur ces travaux :

Il ressort de ces travaux que les groupes 1 et 3 ont travaillé dans une même logique. Ils sont complémentaires. Le deuxième groupe quant à lui, a aussi adopté une démarche des scénarios qui sont aussi normales.

La négociation n'est pas définitive : on peut trouver une suite favorable ou pas et continuer la négociation au jour suivant jusqu'à l'obtention d'une réponse à son problème. L'avantage de ce groupe est qu'il a travaillé sur l'agenda, le mémo et/ou le rejet dans les démarches. Ce sont des situations d'intransigeances.

Au regard de la présentation des travaux, on demandait des attitudes/comportements et des scénarios par rapport au problème central.

Un scénario est une projection d'une situation en tenant compte de certaines conditions : si tel élément est rempli, tel comportement en est conséquent.

Il ressort de cet exercice que les acteurs développent des attitudes différentes selon le contexte qu'ils traversent et plusieurs mécanismes/options peuvent être développées

alternativement afin d'apporter satisfaction aux différents problèmes qui font l'objet de conflit central.

Observations générales

Anne Hammill

L'atelier a donné l'information sur l'introduction aux outils d'analyse des conflits: méthodes d'identification et d'analyse des acteurs. L'utilité des outils dépend des utilisateurs. Ce n'est pas une science exacte et qu'il faille adapter les outils aux réalités des secteurs. Car le conflit est complexe et dynamique, il faut utiliser continuellement ces outils suivant les réalités locales.

Les causes, les acteurs et leurs relations changent dans le temps. Cet exercice peut se faire chaque période. De fois ces relations sont fortes, faibles et inter changeants.

Ces outils sont aussi utiles pour l'application avec les communautés afin de comprendre les besoins, les intérêts et les capacités des communautés.

Il est vrai que le temps n'a pas été suffisant pour les utiliser.

Analyse du contexte :

Prof muchukiwa

- Le conflit se pose dans un contexte socio-économique. Il est changeant et dynamique et nos stratégies doivent être adaptées en tenant compte des réalités du temps
- Il faut définir les objectifs lorsqu'on s'engage dans une action de résolution de conflit.
- L'élément intérêt est important. Si on ne trouve pas de réponses aux intérêts, la résolution du conflit est impossible.
- Les scénarios reposent sur trois principes : une tendance haute, une tendance moyenne et une tendance faible. Si on n'a pas eu du temps pour y réfléchir, on perd son temps.

Commentaires des participants

Après l'évaluation par les deux intervenants, les participants ont fait leur appréciation sur les travaux de l'atelier. Il s'agit respectivement des :

- a. **Le souhait** de voir la WCS développer l'approche de tenir également compte des idées des communautés périphériques du PNVi à travers un atelier similaire afin de recueillir une série des données plus globalisante sur les conflits qui prévalent au tour du PNVi.

A cette question, le Directeur de projet, a tenu a souligné que le projet est pratiquement dans sa première phase d'exécution dont l'étape d'identification et d'analyse des conflits de manière systématique et que l'étape suivante sera d'étendre les travaux auprès des populations afin de compléter les données du présent atelier.

- b. Ils ont tout d'abord remercié les organisateurs de l'atelier avant d'étoffer les grandes parties des travaux abordés au cours de l'atelier. Il a en effet, évoqué les aspects liés à l'identification des conflits, les types des conflits, les acteurs et leur analyse, les facteurs favorisant, les stratégies de transformation et de résolution des conflits et bien d'autres outils utilisés. Ils ont conclu en disant qu'il s'agissait non seulement de la planification des actions pour la résolution des conflits mais bien plus une formation sur tous ces éléments. Et enfin, ils ont promis que chaque responsable qui a participé à ces assises devrait fournir un effort d'en restituer les acquis à sa base avant d'en appliquer sur terrain.
- c. Apprécier les acquis de l'atelier en les qualifiant de riche de par son contenu et surtout son caractère formatif. Ainsi, il a souhaité que la WCS élabore et distribue le plus vite possible le rapport du présent atelier aux différents participants car il constitue un outil de base pour la résolution des conflits au PNVi.

ETAPES FUTURES APRES L'ATELIER (Perspectives)

- finaliser le rapport avant Noël
- développer les types des menaces/conflits suivant les différentes étapes. Une commission mixte WWF (PYTHER), WCS et ICCN (CSTS) devra y travailler en vue de finaliser un manuel et des cas pratiques applicables sur terrain. L'échéance est fixée au: 20/02/06.
- Les stratégies bien développées seront incorporées par l'IISD
- Présentation des résultats finaux par la WCS et l'IISD. Un atelier sera convoqué en Avril 2007 pour amendement et adoption
- Finalisation du manuel par IISD, feedback de WCS et des autres partenaires de la conservation
- Mise en place des actions

Mot du Directeur National WCS (Par Richard TShombe)

Le Directeur a tenu à remercier tous les participants pour leur assiduité durant les trois jours de travail intense avant d'évoquer les facteurs lointains ayant conduit la WCS à organiser cet atelier.

En effet, cet atelier et son projet ne sont pas isolés des démarches de WCS d'intégrer les communautés locales dans sa manière d'intervenir dans les différents sites dans lesquels ils travaillent.

Il y a longtemps qu'on a accusé la WCS de ne pas prendre en compte les préoccupations locales. Aux Etats unis le processus a commencé déjà. Dans la plus part des sites où nous intervenons, nous sommes confrontés aux mêmes problèmes (RFO, PNVi, Salonga).

Ce n'est que récemment que WCS a commencé à s'impliquer dans la conservation communautaire. La WCS en général est en pleine mutation et le Programme de la RDC est dans le même courant auquel Bryan et Richard ont amplement contribué.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il faut qu'on trouve le moyen de développer une expertise en profitant celle des autres et la faire acquérir aux tant autres et à nous-mêmes. L'année passé un atelier de même type a été fait à Kinshasa pour le Parc de Salonga, mais il n'était pas aussi systématique que celui-ci.

A la RFO, la population pose le même problème et les conflits y relatifs sont quotidiens. Nous sommes heureux d'aider l'ICCN à acquérir cette expertise : en voici un cas plus concret de renforcement des capacités. Il a conclu en remerciant tous les participants, les facilitateurs, le Prof. Bosco Muchukiwa et Anne Hammill d'avoir conduit ces activités à bon port.

3.5. Clôture des travaux (Par Deo Kujirakwinja)

Le Directeur de projet a, enfin, remercié tous les partenaires et les participants d'avoir accepté de passer ensemble ces quelques jours. Il a également remercié les autorités nationales de WCS Kinshasa d'avoir passé ces 4 jours sur terrain.

Il a enfin, félicité toutes les connaissances reçues du Prof Bosco Muchukiwa, mais aussi il a souligné le fait que ce dernier a bénéficié beaucoup d'expériences de terrain de la part des conservateurs. A Anne et son organisation IISD, le Directeur a reformulé ses félicitations d'avoir accepté de partager ses connaissances en matière de gestion et résolution des conflits dans la conservation du PNVi..

Aux uns et aux autres, le Directeur a souhaité un bon retour.

Annexe 1 : Liste des participants

N°	Noms et Post noms	Fonction	Organisation	Adresse (tél,email)
01	Deo Kujirakwinja	Directeur projet (PNVi)	WCS	dkujirakwinja@wcs.org
02	Joseph Matunguru	Assistant de Terrain (PNVi)	WCS	matujeef@yahoo.fr
03	Tuver-Wundi	Communication Manager	Gorilla Org.	tuverwundi@yahoo.fr
04	Richard Tshombe	Directeur National	WCS	rtshombe@wcs.org
05	Busanga Changwi	Directeur chargé de la conservation communautaire	DFGF I	busangachangwi@yahoo.fr
06	Pyther Banza	GIS Officer	WWF	pbanzawwfpevi@yahoo.fr
07	Paulin Ngobobo	Chef de station	PNVi Sud/ICCN	pngobobopnvi@yahoo.fr
08	Curran Bryan	Conseiller Technique	WCS	bcurran@wcs.org
09	Lambert Miya	Régisseur Adjoint	DCR/ICCN	0813137590
10	Bantu Lukambo	Directeur Général	IDPE	Idpe_kc@yahoo.fr 0997704042
11	Deo Mbula	Chef PNVi-Est	ICCN	deombula@yahoo.fr 0997250446
12	Dr Augustin K. Basabose	Représentant National PICG /RDC	PICG	0997740505 0808504089 augubasabose@yahoo.com
13	Bangamwabo Venant	Conservateur chef PNVi centre	ICCN	0994135355
14	Prof Bosco Muchukiwa	Consultant	ISDR/Bkv	bmuch2002@yahoo.fr 09 97759238
15	Kimpungi	Cons. Chef	ICCN	0810393967
16	Zawadi Rosalie	Journaliste	Radio Okapi	zawadir@un.org
17	Vital Katembo	CSTS/DP	ICCN	vitalkatembo@yahoo.com 0998092075
18	Anne Hammill	Programme Manager	IISD	ahammill@iisd.org

Annexe 2 : Programme de l'atelier

Conserver la paix dans le Parc National des Virunga

Atelier sur les conflits dans la conservation, Goma

Objectifs

1. évaluer les composantes du manuel sur la Sensibilité des conflits dans la conservation, qui vise à aider les organisations de conservation à bien analyser et résoudre les conflits qui affectent ou qui ont été affectés par leurs interventions; et
2. fournir une formation en stratégies de résolution des conflits applicables au Parc National des Virunga

Jour 1: Résolution des conflits	
08.30	Mot de bienvenue et présentation des participants, <i>Deo Kujirakwinja</i>
09.00	Présentation sur le projet de résolution des conflits et l'atelier, <i>Andy Plumptre et Anne Hammill</i>
	Identification, caractérisation et hiérarchisation des conflits sur les ressources naturelles
09.30	Présentation des conflits actuels vécus par l'ICCN, <i>Vital Katembo</i>
10.00	Présentation des cartes existantes des conflits, <i>Andy Plumptre et Pyther Banza</i>
10.45	<i>Pause café</i>
11.15	Travail en groupe 1: Prioritisation des scénarios des conflits dans un écosystème
12.45	<i>Pause repas</i>
14.00	Présentation sur l'arbre à conflit et les attributs principaux des conflits, <i>Anne Hammill</i>
14:30	Travail en groupe 2: Développement d'un arbre à conflits pour un conflit
15.30	Plénière sur les arbres à conflit
16.00	<i>Pause café</i>
	Causes principale des conflits des ressources naturelles et stratégies de résolution des conflits
16.30	Travaux en groupes 3: Evaluer les stratégies actuelles ou concevoir de nouvelles stratégies pour répondre aux causes principales
17.30	Clôture Jour 1

Jour 2: Sensibilité des conflits	
08.30	Plénière: Synthèse Jour 1 et rapport des groupes sur les stratégies, <i>Deo Kujirakwinja</i>
	Effets et conséquences des conflits
09.15	Présentation: Carte de démonstration des conflits, <i>Anne Hammill</i>
09.45	Travaux en groupes 4: Carte de démonstration des conflits – relations entre les parties prenantes d'un conflit hiérarchisé
10.45	<i>Pause café</i>
11.15	Travaux en groupe 5: Caractérisation des capacités et intérêts des acteurs clés dans un conflit
12.15	Plénière: Rapport sur les cartes de démonstration et les acteurs
13.00	<i>Pause repas</i>
	Stratégies de sensibilité des conflits

14.00	Présentation sur les stratégies de sensibilité des conflits - opportunités, <i>Anne Hammill</i>
14.15	Travaux en groupe 6: Identifier les opportunités pour les stratégies de sensibilité des conflits
15.30	Plénière: Rapport des groupes sur les stratégies
16.15	<i>Pause café</i>
16.45	Activité 7: Prioritisation des stratégies de résolution des conflits (Jour 1) et stratégies de sensibilité des conflits (Jour 2): Allocation financière.
17.30	Fin Jour 2

Jour 3: Formation sur le comportement et attitude de résolution des conflits	
08.30	Plénière: Synthèse Jour 2 , <i>Deo Kujirakwinja</i>
	Actions de résolution des conflits au Virunga – basées sur les stratégies
09.00	Travaux en groupe 8 : Actions de résolution des conflits (cfr. Priorités et stratégies), <i>Prof. Bosco Muchukiwa</i>
10.00	Plénière : rapport des groupes
10.45	<i>Pause café</i>
11.15	Etapas et principes de résolution des conflits et attitudes à adopter
12.15	Travaux en groupe 9: Attitudes et comportements à adopter pour résoudre les conflits
13.00	Pause repas
	Planification des actions
14.00	Plénière: Rapport des groupes
14.45	Travaux en groupe 10: Planification détaillée des actions développées
15.30	Plénière: Rapport des groupes sur les stratégies
16.15	<i>Pause café</i>
16.45	Perspectives d'avenir et commentaires.
17.30	Fin de l'atelier